

MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SECURITE
ALIMENTAIRE DU CENTRE-NORD



Atelier régional de réflexion et d'identification de pistes de solutions applicables pour une mise en œuvre réussie du système de gestion des points d'eau dans le Centre-Nord.

RAPPORT

Mai 2016

Introduction

Le 06 Mai 2016 s'est tenu dans la salle de conférence de l'OCADES Kaya, l'atelier régional de réflexion et d'identification de pistes de solutions applicables pour une mise en œuvre réussie du nouveau système de gestion des points d'eau dans le Centre-Nord. Cet atelier a été organisé sur l'initiative commune de la Direction Régionale de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire du Centre Nord (DRARHASA-CN) et de l'ONG Catholic Relief Services (CRS).

Cet atelier a été initié suite aux constats d'une application insuffisante des dispositions de la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques en milieu rural et semi-urbain par l'ensemble des acteurs sur le terrain. Il répond à la nécessité pour les différents acteurs de voir les choses s'améliorer pour une durabilité des investissements et des services de l'eau. Il s'est focalisé uniquement sur le volet pompe à motricité humaine du système de gestion.

Le présent rapport a pour objectif de faire le point des échanges, des problèmes identifiés, des solutions proposées. Il présente aussi quelques expériences réussies dans certaines communes. Un rappel du déroulement de l'atelier et des structures représentées est fait au début du rapport à titre d'information.

Déroulement de l'atelier

L'atelier a été présidé par Le Secrétaire Général de la région du Centre-Nord et a vu la participation:

- Des Hauts-commissaires et secrétaires généraux des provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga;
- Des PDS, Secrétaires Généraux, point focaux eau et assainissement des communes de Korsimoro, Zimtanga, Sabcé, Kaya, Tougouri et Nagbingou ;
- Des AUE de quelques villages des communes ci-dessus citées
- De 05 artisans réparateurs des communes de Korsimoro, Zimtanga, Sabcé, Tougouri et Nagbingou ;
- Des percepteurs de Kongoussi et de Tougouri;
- Des représentants de USAID/REGIS-ER, Plan International/bureau de Kongoussi, Self HELP Africa, Save the Children/ViM, ATAD, OCADES-Kaya;
- De représentants de CRS Burkina Faso ;
- De représentants de la DRARHASA Centre-Nord.

Après le mot de la chargée des programmes de CRS Burkina Faso qui a tenu à préciser l'intérêt de CRS pour l'organisation de cet atelier en raison de la mise en œuvre de programmes (Kom-Yilma et FASO Program) ayant un volet approvisionnement en eau potable et en raison d'une obligation de redevabilité envers les communautés, partenaires et bailleurs de fonds, et le mot d'ouverture de Monsieur le Secrétaire Général de la région du Centre-Nord, plusieurs communications ont été données:

- Mr. BAKOUAN Iacina de la DRARHASA a présenté au compte de la Direction Générale de l'Eau Potable empêchée, le rapport bilan de la réforme au Burkina Faso et a également présenté au compte de la DRARHASA le point de la mise en œuvre de la réforme dans le Centre-Nord;

- Les représentants des communes ont tour à tour fait la situation des avancées, des succès et des difficultés dans la mise en œuvre de la réforme dans leurs communes respectives.

Ces communications ont permis de faire le bilan de la mise en œuvre de la réforme, de recenser les difficultés rencontrées qui ont fait l'objet de propositions d'actions lors des travaux de groupe.

Bilan de la mise en œuvre de la réforme

Au niveau national

Les statistiques ci-dessous donnent la situation globale (situation de Mars 2016) au niveau national:

Mise en place et fonctionnement des AUE

- 8 714 AUE sont mises en place sur 9 031 villages/secteurs (soit 98.5%)
- 8 059 AUE (soit 92.5%) sont reconnues: ont leur récépissé de reconnaissance
Sur 8 059 AUE reconnues:
 - o 6 834 AUE ont signé des conventions de délégation avec les communes (84,8%)
 - o 289 AUE versent des redevances aux communes pour les tournées de suivi préventif (3,6 %)
 - o 1 395 AUE paient les réparations (17,3 %)
 - o 1 673 AUE ont renouvelé leurs bureaux exécutifs (20,8 %)
- 6 263 AUE disposent un compte d'épargne (soit 77.7% des AUE)
- 4 413 AUE ont signé des protocoles de collaborations avec les gestionnaires de PMH, et seulement 953 (21.6%) collectent les fonds auprès des gestionnaires.

Opérationnalité des artisans réparateurs

- 623 AR sont agréés sur 932 Artisans Réparateurs identifiés (66.8%)
Sur les 623 AR agréés,
 - o 155 maintenanciers ont signé des contrats avec les communes (soit 24,9%)
 - o Seulement 59 maintenanciers effectuent des tournées de suivi préventif des PMH (9,5%).

Autres

- Les dépôts de pièces de rechanges ne couvrent pas toutes les provinces (seulement 73 dépôts)

Au niveau de la région du Centre-Nord

En plus de la situation globale présentée plus haut qui reflète aussi la situation dans les régions, quelques aspects concernant spécifiquement la région du Centre-Nord ont été présentés:

- Seule la commune de Sabcé n'a pas encore délibéré sur le prix de l'eau;
- Dans la plupart des communes, les ouvrages institutionnels sont systématiquement exclus des conventions de délégation de gestion signées entre les communes et les AUE, contrairement à l'esprit de la réforme;
- En dehors de quelques rares communes, les visites préventives ne sont pas effectuées;
- Les paiements des tournées des Artisans réparateurs ne sont pas effectifs dans la plupart des communes;

- Etc.

La situation globale de la mise en œuvre de la réforme fait ressortir une bonne avancée en termes de mise en place des maillons du système de gestion: conventions de délégation de gestion signées, AUE mises en place, Artisans réparateurs agréés, etc.

En outre, la Direction régionale en charge de l'eau a recruté des agents de suivi du post-Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement du Centre-Nord (PAEPA-CN), afin de poursuivre l'appui conseil à la maîtrise d'ouvrage.

Même si dans l'ensemble la situation n'est pas reluisante en termes de fonctionnement effectif du système il a été noté quelques avancées dans certaines communes par rapport à la mise en marche du système. Le tableau ci-après en fait le point:

Communes	Actions menées	Observations
Korsimoro	<ul style="list-style-type: none">- La commune s'est appuyée sur le point focal pour mettre en place les AUE dans l'ensemble des nouveaux villages qui disposent de point d'eau moderne;- Le point focal effectue ses sorties sur la base de programme soumis à l'appréciation de l'autorité communale qui lui donne les moyens de l'exécuter ;- Ces AUE ont également été accompagnées pour l'ouverture des comptes et la reconnaissance officielle (52/62 ont des récépissés) ;- Les conventions ont aussi été signées avec ces AUE- Les maintenanciers ont pu effectuer les tournées préventives et ont été payés.	
Zimtanga	<ul style="list-style-type: none">- l'agent AEPA de la commune a pu constituer les dossiers de reconnaissance pour les AUE qui n'avaient pas de récépissé ;- les maintenanciers ont pu faire les visites préventives et ont été payés,- Le préfet/PDS a effectué des sorties de sensibilisation au niveau des différents villages.	Zimtanga a pu passer une éponge sur les arriérés de paiement des redevances
Pissila	Les maintenanciers arrivent à effectuer les tournées pour les visites préventives.	
Kongoussi	2016 a vu un décollage dans la mise en œuvre de la réforme. Ainsi, la délégation spéciale a pu faire tourner les maintenanciers sur les PMH pour lesquelles les redevances ont été versées.	
Tougouri, Nagbingou, Bouroum et Yalgo	A la faveur de Programme Faso, des sensibilisations ont été faites avec les AUE et les CVD et à ce jour un bon début de paiement des redevances est constaté	

Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la réforme dans le Centre-Nord et proposition d'actions ou de solutions

A travers les différentes communications, les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la réforme ont été répertoriés et des travaux de groupe suivi de présentation en plénière et d'amendements ont permis de retenir un certain nombre de propositions d'actions ou de solutions.

Ci-dessous sont présentées quelques difficultés /problèmes rencontrés et les actions proposées à entreprendre:

- Pour améliorer la mise en œuvre des visites préventives, les participants ont proposé que les communes fassent une rencontre de planification de ces visites en présence des AUE et des AR recrutés par ces communes. Cette rencontre de planification donnera en même temps l'opportunité aux communes d'encaisser sur place les redevances ou de fixer un délai pour les AUE non à jour. Le point de la visite préventive antérieure sera également fait lors de cette rencontre.

NB: pour réduire les coûts pour les communes, les AUE devront se prendre en charge pour venir à ces rencontres. La commune pourra donner une pause café si elle en a les moyens.

- Pour les AUE qui n'ont pas encore eu leurs récépissés malgré qu'elles avaient déposé leur dossier, il a été retenu que les communes reconstituent les dossiers en collaboration avec ces AUE et réintroduisent dans le circuit. Les Haut-commissaires s'engagent à traiter en priorité ces dossiers dès qu'ils arriveront à leur niveau;
- Pour les points d'eau des écoles qui ne sont pas pris en compte dans les conventions de délégation de gestion entre les communes et les AUE et qui ne sont pas pris en compte dans les tournées de visite préventives, il a été retenu que les communes révisent les conventions de délégation de gestion pour intégrer ces points d'eau. Une révision des contrats avec les artisans réparateurs devraient aussi être faite pour intégrer ces points d'eau dans la liste de ceux à visiter par les artisans réparateurs.

La liste complète des problèmes recensés et les propositions d'actions sont présentées en annexe 1. Il faut noter que ces propositions d'actions/de solutions peuvent toujours être améliorées ou renforcées au besoin.

Prochaines étapes

Le sentiment prédominant quand on pense à la réforme est qu'elle n'est pas encore en marche. Le défi actuel est de la mettre effectivement en marche dans tous ses aspects et d'améliorer/redresser au fur et à mesure de son fonctionnement.

Aussi, la toute prochaine étape est de s'assurer qu'à l'issue de cet atelier, les propositions qui ont été faites et qui sont susceptibles (si elles sont mises en application) de donner un vrai coup de pouce au système sont mises en application notamment par les communes. A ce niveau la direction régionale en charge de l'eau (actuelle DRARHASA) a un grand rôle à jouer même si les communes ont l'entière

responsabilité de faire fonctionner les points d'eau. Son action peut être mise sur le compte de l'accompagnement qu'elle doit apporter aux communes.

Les actions à mener par la Direction régionale en charge de l'eau sont les suivantes:

- Envoyer (en collaboration avec les autorités régionales et provinciales) un courrier aux différentes communes en faisant ressortir les actions à mener face aux difficultés les plus courantes rencontrées (à ce courrier sera annexé le tableau exhaustif des problèmes rencontrés et les propositions de solutions faites lors de cet atelier);
- Donner une période et un délai pour que toutes les communes organisent les rencontres bilan des tournées et programmation des nouvelles/premières tournées en présence des artisans réparateurs recrutés et de toutes les AUE;
- Organiser une rencontre (provinciale, régionale?) avec toutes les communes pour revenir sur les problèmes et les propositions d'actions/ de solutions et insister sur l'esprit et l'objectif de la réforme;
- Exiger des communes de faire le point de la gestion de chaque point d'eau (mobilisation des fonds, paiement de la redevance, visite préventive faite, etc.). Elaborer un format (si format inexistant) de récolte de ces données et le partager avec les communes;
- Renforcer les connaissances des points focaux eau et assainissement de sorte à ce qu'ils aient une bonne maîtrise du contenu de la réforme, des rôles des uns et des autres et soient en mesure d'appuyer les communes auprès des AUE et des villages (en effet, très souvent, le contenu de la réforme n'est pas bien connu/compris par les communautés ; l'information reste au niveau des AUE et est d'ailleurs parfois mal maîtrisée par ces derniers).

Conclusion

Tous les participants à l'atelier sont unanimes sur son opportunité. Il constitue un point de départ pour un regard plus rapproché et plus intéressé sur ce que les communes font pour une gestion effective et efficace des points d'eau.

Les propositions d'actions/de solutions (qui peuvent d'ailleurs être améliorées, revues) ne résoudront pas d'un coup de baguette magique tous les problèmes (dixit le Secrétaire Général de la région du centre-Nord), mais permettront au moins de commencer à mettre un pas devant l'autre vers l'objectif.

Vu le niveau actuel d'organisation des communes, de compréhension de la réforme, de maîtrise de son fonctionnement, la direction régionale en charge de l'eau devra consentir à jouer encore un rôle de guide, d'appui, d'incitateur pour la mise en œuvre effective et réussie des dispositions de la réforme.

Pour terminer, il est important de souligner que les propositions actuelles et futures devront être faites en ayant à l'esprit la pérennisation des actions de sorte à ce que les actions entreprises et les solutions trouvées puissent être perpétuées par les communes et non être de celles qui s'arrêteront dès que le soutien/l'appui extérieur qui a contribué à son démarrage prendra fin.

Annexe 1: Liste des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la réforme de gestion des points d'eau et les propositions d'actions

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/persone responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/persone chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
1	Faible capacité technique des communes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un service communal AEPA • Outiller le personnel de l'administration communale et les préfets sur la réforme de gestion des infrastructures hydrauliques. 	Communes DREA	Mars 2017 Mars 2017	DREA DREA avec l'appui de certains projets et projets/programmes	
2	Absence de dispositions contraignantes prévue par la reforme	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur la sensibilisation à tous les niveaux • Encourager les AUE qui sont à jour de leur paiement de redevance en les priorisant dans le cas de nouveaux investissements à réaliser 	Le conseil municipal Le conseil communal	Permanemment Permanemment	DREA Maire Haut-Commissariat	
3	Insuffisance de ressources au niveau des communes	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès de l'Etat centrale pour le transfert effectif des ressources correspondantes aux compétences transférées dans 	Les collectivités territoriales, les ONG. La société civile, les gouverneurs	Octobre 2016	AMBF	

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/personne responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/personne chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
		le domaine de l'eau et de l'assainissement				
4	Prix de l'eau fixé insuffisant (au niveau de certaines AUE)	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager/sensibiliser les AUE à revoir le prix de l'eau (en AG) de sorte à pouvoir couvrir l'ensemble des frais • Faire fonctionner le service public de l'eau dans les villages, mutualiser les recettes de l'eau 	<p>Les communes</p> <p>Les AUE</p>	<p>Juillet 2016</p> <p>Juillet 2016</p>	<p>DREA</p> <p>Les communes</p>	
5	<p>Problème de décaissement pour le paiement des artisans réparateurs</p> <p>(non-paiement à ce jour) ou procédure longue)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser le mode de paiement en numéraire dans le contrat • Faire un plaidoyer auprès des impôts pour le caractère social de de l'activité des maintenances (exemptions de taxes) • Stimuler les maintenanciers à avoir un numéro IFU • Sensibiliser/informer les AR sur les dispositions législatives en matière de paiement des impôts • Former /sensibiliser les AR sur les pièces nécessaires à joindre à leur demande de paiement 	<p>Communes</p> <p>Commune</p> <p>Direction régionale en charge de l'eau</p> <p>Direction régionale en charge de l'eau</p> <p>Direction régionale en charge de l'eau</p>	<p>Juillet 2016</p> <p>Juillet 2016</p> <p>Juin 2016</p>	<p>DRCMEF</p> <p>DRCMEF, direction régionale des Impôts, Percepteur</p> <p>Communes, percepteurs</p>	
6	Méconnaissance de la réforme par les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des acteurs sur la reforme 	Communes	Octobre 2016	DREA	

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/personne responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/personne chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
	(surtout les communautés: AUE): exemple certains croient qu'après avoir payé la redevance les réparations sont à faire par les communes	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à profit les points focaux eau et assainissement pour faire des AG dans chaque village en présence des AUE et de toute la communauté pour revenir sur le contenu de la réforme et donner les éclaircissements nécessaires • Organiser au niveau communal avec les AUE des rencontres semestriels de bilan de la mise en œuvre de la réforme qui serviront aussi de cadre pour revenir sur les zones d'ombre de la réforme 	Partenaires AEP Communes Communes			
7	Insuffisance de suivi de la mise en œuvre de la réforme a tous les niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des communes suffisamment de ressources pour le suivi de la mise en œuvre de la réforme 	Etat Commune	Octobre 2016	DREA	
8	Non fonctionnement / fonctionnement incorrectes des AUE	Régularisation des récépissés de reconnaissance des AUE	AUE/Mairie (Président AUE et PDS ou Maire)	Un mois pour le dépôt (fin mai 2016)	DREA ONG Projet	Les Haut-commissariat s'engagent pour un traitement de deux semaines

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/personne responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/personne chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
	Problème de gouvernance au niveau village (pas de compte rendu, pas de restitution des formations et des décisions concernant la réforme)	Former/ recycler les AUE sur leur rôle dans la mise en œuvre de la réforme	PDS/ Maire		DREA	Budgétiser dans le budget supplémentaire en mai Et les AUE se prennent en charge
		Rappel aux maires pour la budgétisation	SG Point Focaux	Fin mai début juin 2016	DREA	
		Appuyer les AUE dans la sensibilisation des usagers pour leur adhésion effective sur la réforme	Mairie (Point Focal)		DREA	
9	Visites préventives non-assurées	Organiser chaque semestre en présence des AR et les représentants de toutes les AUE de la commune une rencontre de planning des sorties des AR assortie des budgets et donner un délai aux AUE non a jours pour faire rentrer leur redevance Faire tourner les maintenanciers en commençant prioritairement par les AUE à jour	Mairie PDS/Maire	Fin mai 2016	DREA	Pour réduire les coûts pour la mairie, chaque AUE se prend en charge. La Commune peut juste offrir une pause café.
10	Redevances non recouvrées/ non payées	Organiser des rencontres avec les AUE et CVD sur le programme de sortie des AR pour les visites préventives pour les amener à	Mairie Préfet/PDS		DREA, partenaires AEP de la commune	

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/perso nne responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/perso nne chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
		élaborer un plan d'action (deadline pour le paiement des redevances)				
11	Paiement de redevance sans visites préventives (que faire pour les montants déjà versés, que faire pour que les visites démarrent effectivement)	Rencontre de redevabilité pour faire le point sur les mobilisations des fonds Faire tourner les maintenanciers en commençant prioritairement par les AUE à jour	Mairie PDS/Maire	Fin mai	DREA	
12	Existence de point d'eau sans gestionnaires	Faire la situation de ces forages sans gestionnaire -	Mairie PDS/Maire	Fin mai	DREA	
		accompagner les AUE à choisir des gestionnaires et à signer des protocoles avec ces derniers	Mairie PDS/Maire	Fin mai	DREA	
		Formation des gestionnaires sur la réforme et de leur contribution	Mairie PDS/Maire	Juin	DREA	
13	Non prise en compte des points d'eau des écoles (et des CSPS dans la convention de délégation de gestion avec les AUE et dans le contrat de suivi des Artisans réparateurs)	Reprendre les conventions en incluant les forages institutionnels	communes	Fin Juin	DREA/ Maire /Point focal Partenaires AEP des communes	
		Inclure les forages des écoles et des CSPS dans la liste des points d'eau à visiter lors des tournées à effectuer par l'AR	communes	Fin Juin		
14	AUE non encore reconnues (sans récépissé de reconnaissance)	Reprise du processus pour celles dont les dossiers ont disparus et constituer les dossiers pour les nouvelles AUE mise en place.	Mairie/ SG et agents de suivi	fin juin	MAIRIE/ point focal DREA, SGP	

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/perso nne responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/perso nne chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
15	Inexistence de documents au niveau des communes	Transmission des documents (rapports) et archivage des documents au niveau de la maire	SG, AUE et AR	Fin 2016	SG	
	Absence de fonds de documentation dans les communes	Formation du personnel en Archivage des documents et dotation du matériel d'archivage au niveau de la maire Elaborer un masque de saisie simple pour les communes	DREA ET PARTENAIRES	Fin 2016	MAIRIE	
16	Non adhésion de tous les acteurs: certains refusent toujours de payer l'eau	Sensibilisation des acteurs	Mairie/ DREA/ Partenaires Eaux et Assainissement	Fin 2016	Mairie	
17	Intervention des AR hors de leur zone	Sensibilisation des AUE et des Communautés au respect de leur zone d'intervention	Mairie / Point focal/AUE	Fin 2016	Mairie	
		Informers les AUE sur les AR en contrat avec la commune et sur leur zone d'intervention	Mairie / Point focal	Fin 2016	Mairie	
18	Que faire pour les retards de paiement (paiements non effectués les années passées)	Atelier constitué un nouveau départ. Sursoir sur les retards et considérer ceux qui sont à jour comme une nouvelle cotisation de 2016 Organiser des rencontres d'échange sur la question	Mairie/ contrôle financier/ perception	Fin juin	Mairie	Recrutement d'un agent de recouvrement pour appuyer les AUE
19	Les AUE ne font pas les rapports semestriels à	Sensibilisation des AUE à la transmission des rapports	SG/ Point focal	En continue	Mairie/ DREA	

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/personne responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/personne chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
	l'intention de la commune	Organiser une rencontre semestrielle de bilan et de planification du semestre suivant au cours de laquelle les AUE déposeront et l'AR fera le point de ses tournées leur rapport et au cours de laquelle la planification des visites préventives sera faite pour le semestre qui suit	Mairie / Point focal	Chaque semestre	DREA	Pour réduire les coûts pour la mairie, chaque AUE se prend en charge. La Commune peut juste offrir une pause café.
20	Les lignes de paiement des tournées de suivi des AR non existantes au niveau de toutes les communes (?)	Alimenté la ligne budgétaire relative à la prise en charge des AR	MAIRIE/ Président du conseil des collectivités	cour termes (15 juin- 30 novembre)	Percepteur/Direction Régionale en charge de l'eau	Néant
21	Le mode de paiement (virement) est parfois difficile à mettre en œuvre pour les AR qui préfèrent être payés en numéraire	Toujours les payer en numéraire Travailler à la professionnalisation des AR	Perception/Mairie	après chaque tournée	Mairie/ Perception	Néant
22	Problèmes de coordination des interventions au niveau de la région pour éviter les doublons	Créer un cadre de concertation régional de tous les acteurs intervenant Rendre fonctionnels les cadres de concertations régionaux et communaux	Direction régional de l'eau/ communes	Court terme	Communes/ conseil régional /Direction regional	Néant

N	Problème	Proposition(s) d'action	Structure/personne responsable	Echéance / délai de mise en œuvre (préciser si c'est à court, moyen, long terme et donner les échéances)	Structure/personne chargée du suivi de la mise en œuvre	Observation
23	Qui doit faire le suivi de la mise en œuvre de la réforme au niveau communal	Service Eau et Assainissement de la Mairie	Président de la collectivité	Court terme	Haut Commissariat DREA	Appui du point focal en attendant le recrutement de l'agent
24	Toutes les communes ne sont pas présentes à cette rencontre pour profiter des échanges et avoir connaissance des propositions d'action	Organiser un Atelier de restitution au profit de toutes les communes	Direction Régional en charge de l'eau	Court terme	Direction Régionale en charge de l'eau	Appui financier des partenaires intervenants dans le domaine
25	Prix de l'eau non encore fixe dans certaines communes	Inviter les communes qui n'ont pas encore fixé à s'exécuter	Président des collectivités des communes concernées	Court terme	Haut Commissariat + Direction Régionale en charge de l'eau	Néant
26	Actions de pérennisation des acquis	Elaborer un document de bonne pratiques à partager au cours de l'atelier de restitution au profit des communes	Direction régional en charge de l'eau	Court terme	Direction Régional en charge de l'eau	néant
27	Tous les villages n'ont pas d'AUE	Mettre en place des AUE dans ces villages	Président de collectivité Commune	Court terme	Direction en charge de l'eau	néant

Annexe 2: Liste des participants et contacts

Participant (Nom et Prénoms)	Structure, Fonction	Contact (Tel, e-mail)
OUEDRAOGO N. Antoine	Secrétaire Général de la région du Centre-Nord	60 74 44 48 oued_antoine@yahoo.fr
CONSEIGA Adama	Secrétaire Général du Conseil Régional du Centre-Nord	71 30 01 37 adamsconseiga77@gmail.com
DANGOURI Claudine Flore	Haut Commissaire du Bam	60 74 44 51
NACOULMA / SANOU Yvette	Haut Commissaire du Namentenga	60 74 44 52 sanou_yvette@yahoo.fr
SAWADOGO Bruce Emmanuel	Haut Commissaire du Sanmatenga	60 74 44 50 bruceemmanuel@yahoo.fr
ZEBA Sahabaini	Secrétaire général de la province du Bam	70 00 45 05 zebasabane@yahoo.fr
MEDA Toussaint	Secrétaire général de la province du Namentenga	70 33 04 65 meda01t@yahoo.fr
BOINA Hamade	Secrétaire général de la province du Sanmatenga	76 51 38 09
SANOU Djidjouma	Chef de service à la Direction régionale de L'économie et de la Planification du Centre-Nord	70 68 66 22 / 68 60 44 43 sanou.djidjouma@yahoo.com
KONATE Bakary	Percepteur Kongoussi	70 23 06 85 bkonate11@yahoo.fr
YAMEOGO S. Romain	Perception Tougouri	78 58 42 56
NIGNAN / YE Kadidiatou Odile	Président de la délégation spéciale de la commune de Korsimoro	70 27 12 22
BADOLO Boubié Siéma	Président de la délégation spéciale de la commune de Zimtanga	78 81 65 89
TAO Abdoulaye	Président de la délégation spéciale de la commune de Kaya	70 59 12 34 Abdoulaye.tao12@gmail.com
OUEDRAOGO Kouka	Président de la délégation spéciale de la commune de Sabce	70 13 03 91
OUEDRAOGO Saturnin	Président de la délégation spéciale de la commune de Tougouri	70 47 10 29 ouedsaturnin65@yahoo.fr
SAWADOGO Amidou	Président de la délégation spéciale de la commune de Nagbingou	73 79 99 36
KOROGO Salif	Représentant du Secrétaire général de la commune de Korsimoro	78 54 65 69
BILLA Bassidou	Secrétariat général de la commune de Korsimoro	73 89 64 09

OUEDRAOGO Xavier	Secrétaire général de la commune de Zimtanga	78 12 94 42
OUEDRAOGO Harouna	Secrétaire général de la commune de Kaya	70 00 48 99
ZANGO Ousmane	Secrétaire général de la commune de Tougouri	78 36 11 07 ousmanezango56@yahoo.fr
SAWADOGO Séguinmanegba	Secrétaire général de la commune de Nagbingou	70 04 28 87
SAWADOGO/KABORE Marina	Point Focal Eau et assainissement de la commune de Zimtanga	73 91 68 76 Kabmario55@gmail.com
YE D. Boureima	Point Focal Eau et assainissement de la commune de Kaya	70 24 99 72
SAWADOGO Youssouf	Point Focal Eau et assainissement de la commune de Sabce	70 55 63 90
SAWADOGO Kibsa	Point Focal Eau et assainissement de la commune de Tougouri	72 59 93 21
NIKIEMA Abdoul Rahim	Point Focal Eau et assainissement de la commune de Nagbingou	71 82 27 55 abdoulrahim.nikiema@gmail.com
SAWADOGO Saïdou	Représentant AUE commune de Korsimoro	68 65 17 72
OUEDAROGO Hamado K	Représentant AUE Zimtanga	70 53 33 27
SAWADOGO M. Sebastien	Président AUE commune de Sabce	75 01 17 87
YAMEOGO Hado	Président AUE commune de Nagbingou	61 77 83 45
OUEDRAOGO Adama Richard	Artisan Réparateur de la commune de Korsimoro	78 25 08 29
SAYORE Amadou	Artisan Réparateur de la commune de Zimtanga	70 32 65 39
OUEDRAOGO Robert	Artisan Réparateur de la commune de Sabce	72 15 69 53
LARE Zounoogo	Artisan Réparateur de la commune de Tougouri	78 55 34 93
OUEDRAOGO Rapinegssamda	Artisan Réparateur de la commune de Nagbingou	72 62 60 98
SANOU David Luther	USAID / REGIS-ER	63 93 45 01
YAMEOGO P. T. Aristide	PLAN International / Bam	70 61 25 40 aristide.yameogo@planinternational
OUEDRAOGO Anatole	OCADES Kaya	70 26 58 01 aanatolep@yahoo.fr
KIENDREBEOGO R. Armand	ATAD	74 63 77 51 kiendrebeogo.r.armand@gmail.com
DICKO Hamidou Hama	Save the Children	70 26 18 91 hamidou.dicko@savethechildren.org
ILBOUDO Marcelin	Self Help Africa	70 23 89 21 marcelin.ilboudo@selfhelpafrica.net
SIMPORE Inoussa	Représentant de la Directrice Régionale de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de	70 32 83 26 innocentsimpore@yahoo.fr

	l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire du Centre-Nord (DRARHASA-CN)	
BAKOUAN Lacina	SESS de la DRARHASA-CN	70 27 40 10 bazlasbak@yahoo.fr
BALLO Cheick Omar	Agent à la DRARHASA-CN	77 50 09 02
ILBOUDO A. Honore	Agent de suivi post projet PAEPA-CN à la DRARHASA-CN	79 49 11 54 honor.ilboudo@yahoo.fr
SAWADOGO Aïssa	Agent de suivi post projet PAEPA-CN à la DRARHASA-CN	70 42 06 04 aïssalabil@gmail.com
KONBITAMDE P. Yolande	Chef de Service Ressources en Eau de la DRARHASA-CN	71 33 71 60 kyolande01@yahoo.fr
OUEDRAOGO Leonie	Agent du service Ressources en Eau de la DRARHASA-CN	61 72 00 69
OUEDRAOGO Issaka	Chef de service Assainissement Eau Usées et Excrétas de la DRARHASA-CN	70 29 52 11 ouedraogoissaka66@yahoo.fr
Carey MCINTOSH	Head of Programs (CRS)	67 05 57 12 carey.mcintosh@crs.org
Neda SOBHANI	Beoog Biiga Chief of Party (CRS)	67 05 57 21 neda.sobhani@crs.org
NIKIEMA Lambert Zounogo P.	Kom-Yilma Program manager (CRS)	67 05 57 62 lambert.nikiema@crs.org
OUEDRAOGO Edouard	PM-WASH du Program Faso (CRS)	67 05 57 40 edouard.ouedraogo@crs.org
LOMPO Odilon	PM-Community Development Specialist de Faso Program (CRS)	67 05 57 53 minkiebaodilon.lompo@crs.org
KABORE Issaka	CRS	67 16 64 98 issaka.Kabore@crs.org
Mme. KABORE /ILBOUDO Issèta	Kom-Yilma Software manager (CRS)	67 25 67 77 isseta.kabore@crs.org
KABORE Damien	Kom-Yilma Hardware manager (CRS)	67 05 57 54 damien.kabore@crs.org
COMPAORE R. Chrysostome	Coordonnateur gouvernance locale du Program Faso basé à Tougouri	78 38 32 21 chrysostome@yahoo.fr